

epode

---

# EXAMEN AU CAS PAR CAS

---

REMPLACEMENT DU TELESKI DEBRAYABLE DES FOYERES  
Les Contamines – Montjoie (74)

Dossier 23069

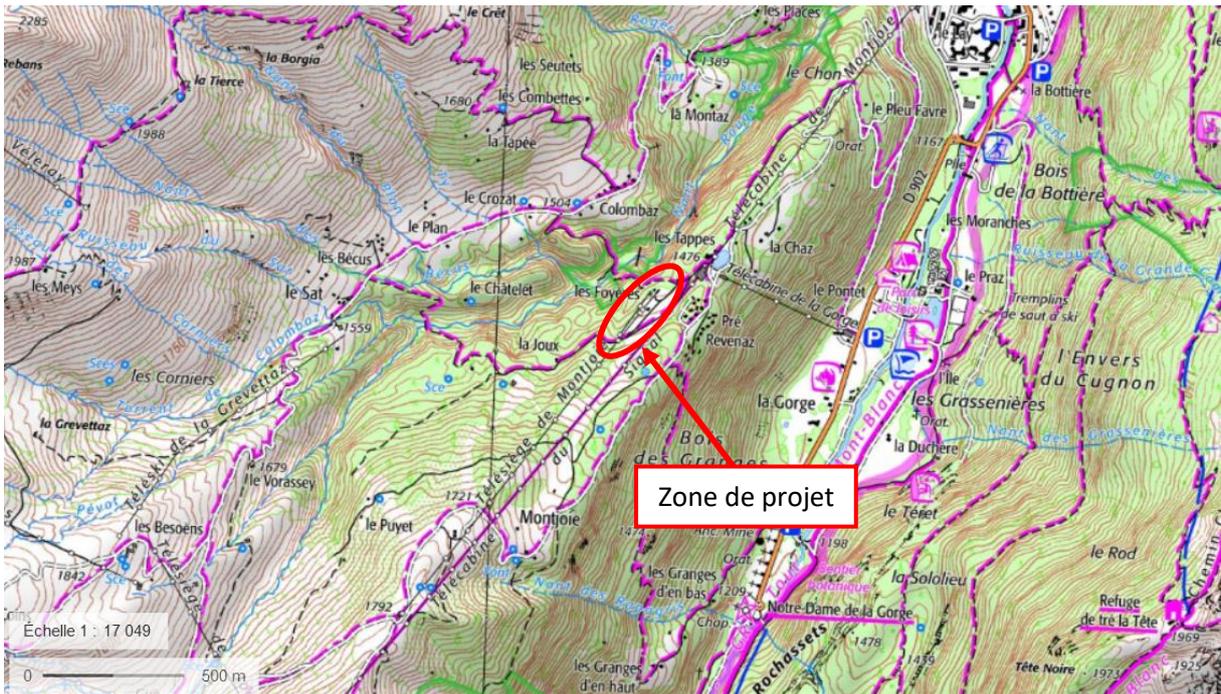
**ANNEXES 3 à 8**

Mai 2023

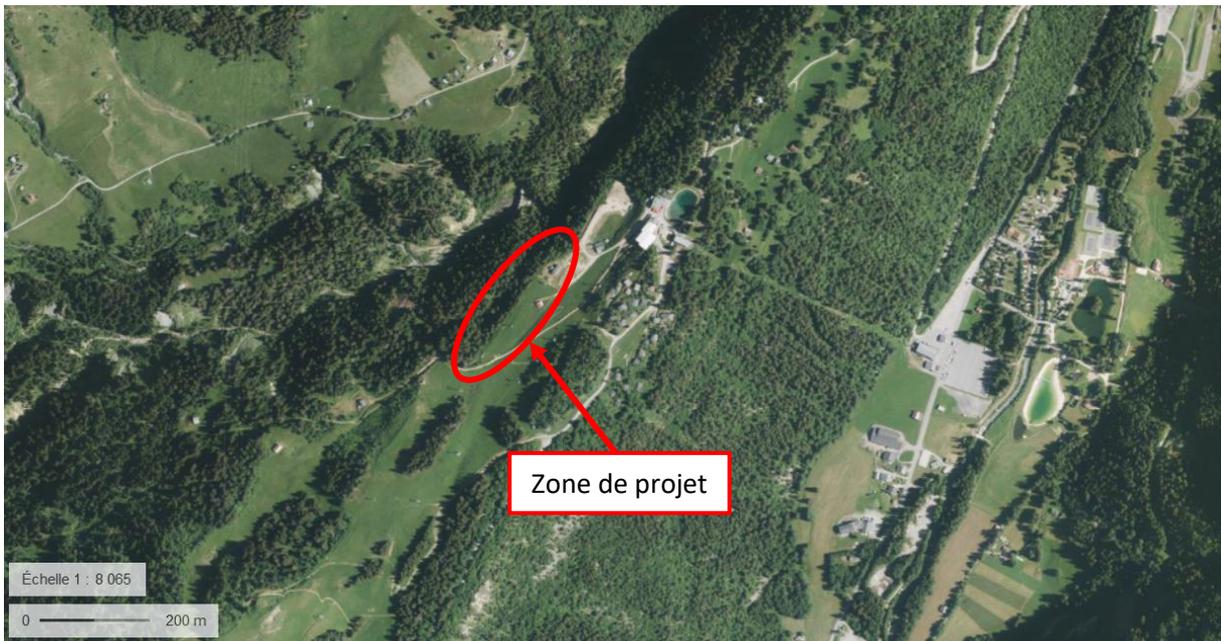
# SOMMAIRE

Annexe 3 : Plan de situation.....	3
Annexe 4 : Photographies du site .....	5
Annexe 5 : Plan du projet .....	8
Annexe 6 : PlanS des abords du projet .....	10
Annexe 7 : Situation vis-A-vis de natura 2000 .....	13
Annexe 8 : Note environnementale .....	15
<b>1. CARACTERISTIQUES DU PROJET .....</b>	<b>16</b>
1.1. Contexte et justification .....	16
1.2. Le projet .....	16
<b>2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL .....</b>	<b>17</b>
2.1. Contexte hydrographique.....	17
2.2. Captage d'eau potable .....	19
2.3. Le milieu naturel .....	21
2.3.1. Milieux d'intérêt écologique et inventaires .....	21
2.3.2. Expertise écologique .....	27
2.4. Paysage .....	33
2.5. Document d'urbanisme.....	34
2.6. Les risques naturels.....	34
<b>3. SYNTHESE .....</b>	<b>36</b>

# ANNEXE 3 : PLAN DE SITUATION



**Localisation de la zone de projet - IGN (Source : Géoportail)**



**Localisation de la zone de projet – Orthophoto (Source : Géoportail)**

# ANNEXE 4 : PHOTOGRAPHIES DU SITE



***Localisation des prises de vue de la zone de projet – Orthophoto, Source : Géoportail***



***Prise de vue n°1 (Epoque le 27/04/23)***



***Prise de vue n°2 (Epoque le 27/04/23)***



***Prise de vue n°3 (Epoque le 27/04/23)***

# ANNEXE 5 : PLAN DU PROJET

## Plan du projet



### LEGENDE

— Tracé du télésièki

○ Pylônes

0 50 100 m



epoda Date : 04-05-2023  
Sources : IGN BDOrtho,  
Epode

# ANNEXE 6 : PLANS DES ABORDS DU PROJET

## Tracé et abords du projet



### Légende

- Tracé du téléski
- - - Aire d'étude rapprochée (100 m)
- Pylônes



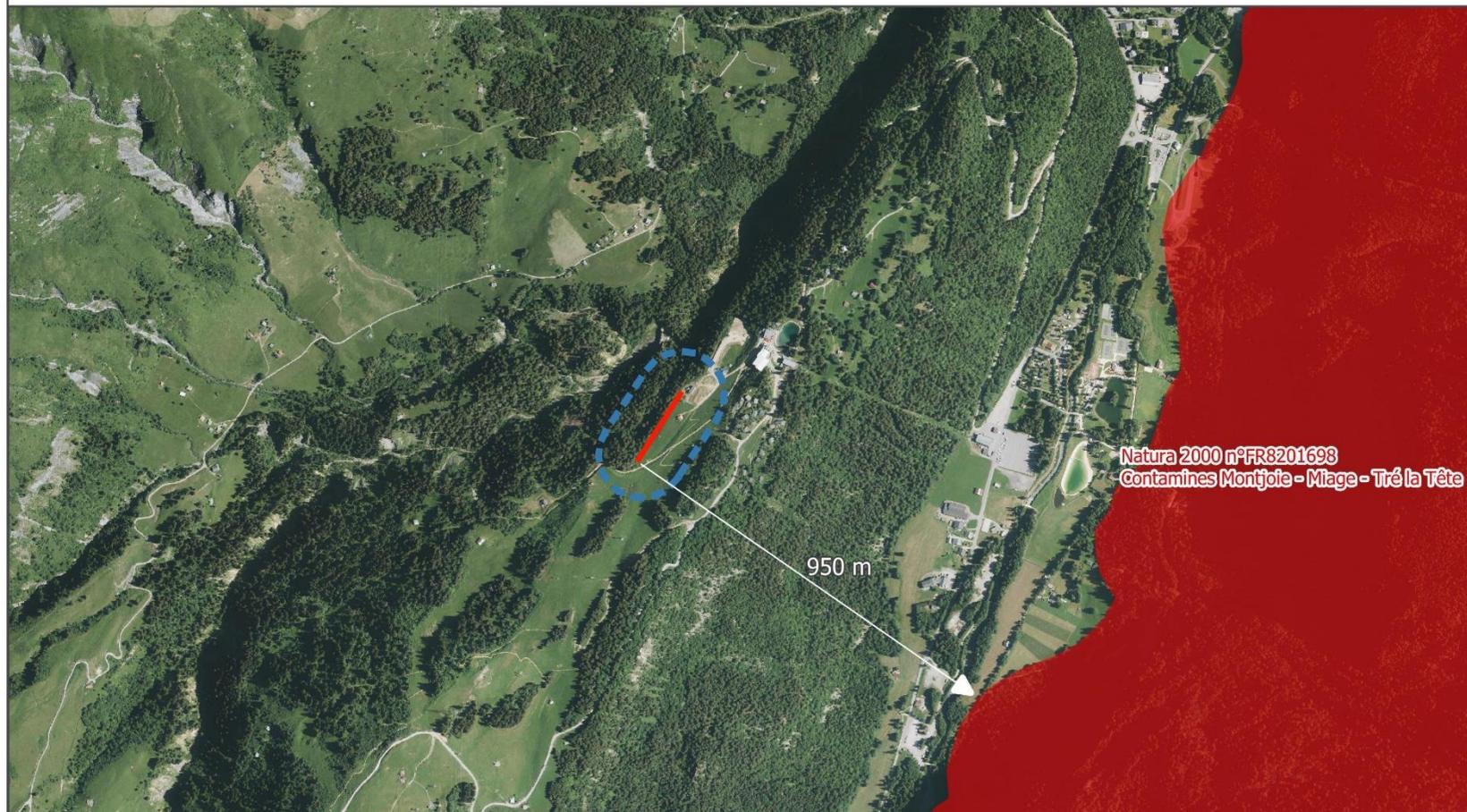
epoda

Date : 04-05-2023  
Sources : IGN BDOrtho,  
Epode



# ANNEXE 7 : SITUATION VIS- A-VIS DE NATURA 2000

### Situation vis-à-vis des sites Natura 2000 les plus proches



LEGENDE

Tracé du téléski

Site Natura 2000 ZSC

Aire d'étude rapprochée (100 m)

0 250 500 m



epoda

Date : 04-05-2023  
Sources : IGN BDOrtho,  
Epode

# ANNEXE 8 : NOTE ENVIRONNEMENTALE

# 1. CARACTERISTIQUES DU PROJET

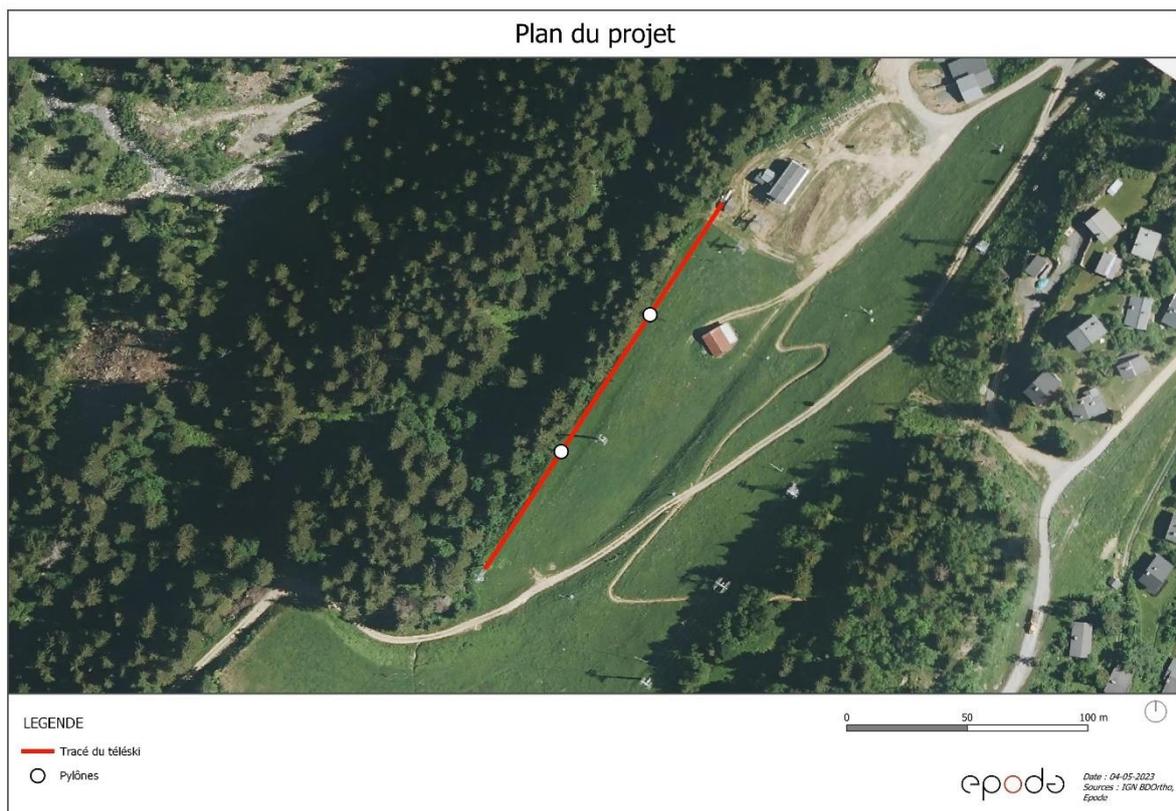
## 1.1. Contexte et justification

La zone de projet est localisée sur la commune des Contamines-Montjoie, dans le massif du Mont-Blanc situé dans le département de la Haute-Savoie (74). Elle se situe plus précisément dans le domaine skiable des Contamines Montjoie, au niveau du secteur des Tappes, à environ 1500 m d'altitude.

Le projet consiste à remplacer en lieu et place le téléski débrayable des Foyères. Ce dernier datant de 1991 permet l'accès à la piste verte des Foyères régulièrement utilisée par les écoles de ski.

## 1.2. Le projet

Le projet vise à remplacer en lieu et place le téléski débrayable des Foyères datant de 1991. D'une longueur de 190 m, il est composé d'une gare de départ, de deux pylônes et d'une poulie retour.

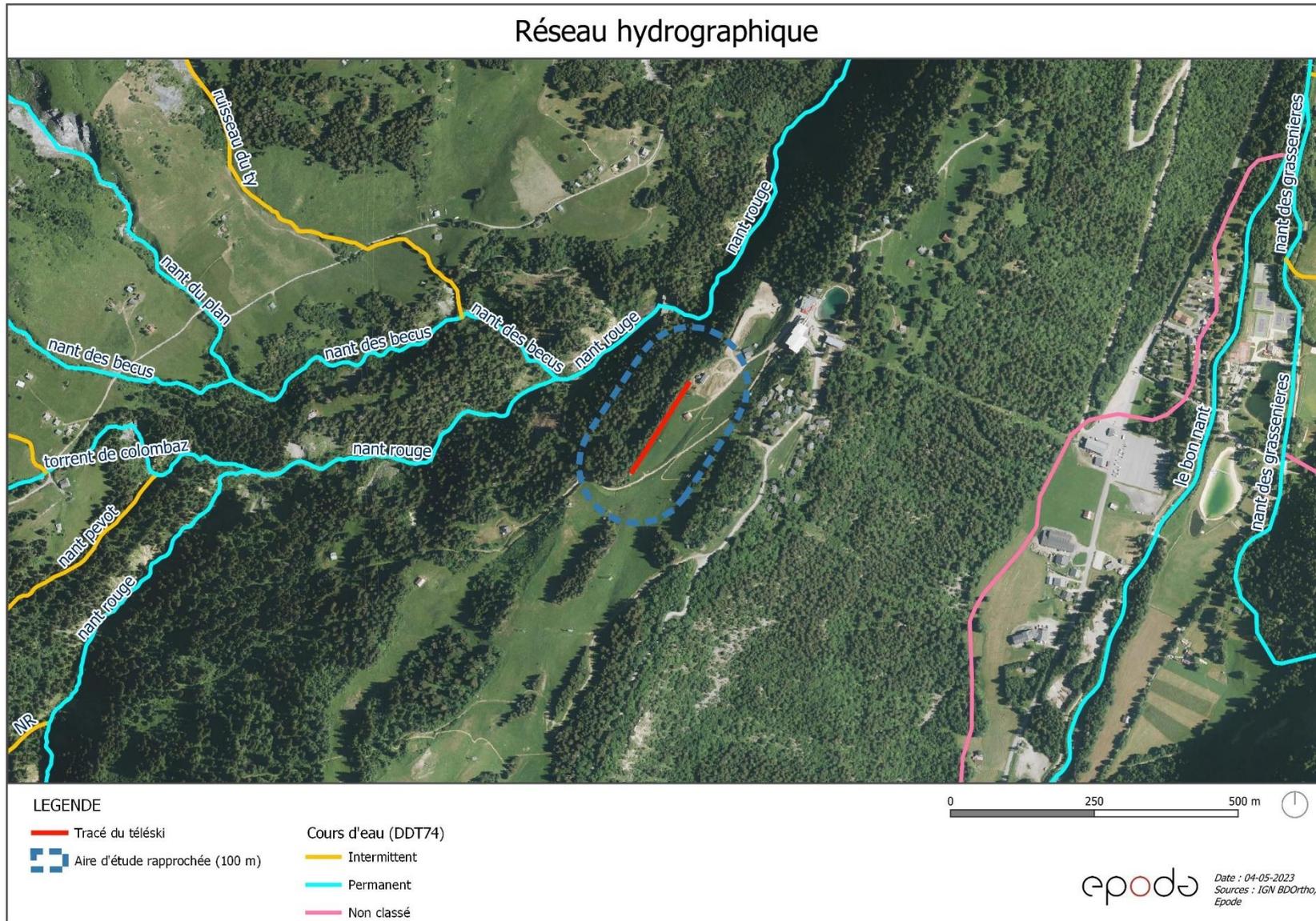


## 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

### 2.1. Contexte hydrographique

La zone d'étude ne traverse aucun cours d'eau. Le cours d'eau le plus proche est le torrent du Nant Rouge à 110 m au nord du télési.

**Aucun cours d'eau ne traverse la zone d'étude.**



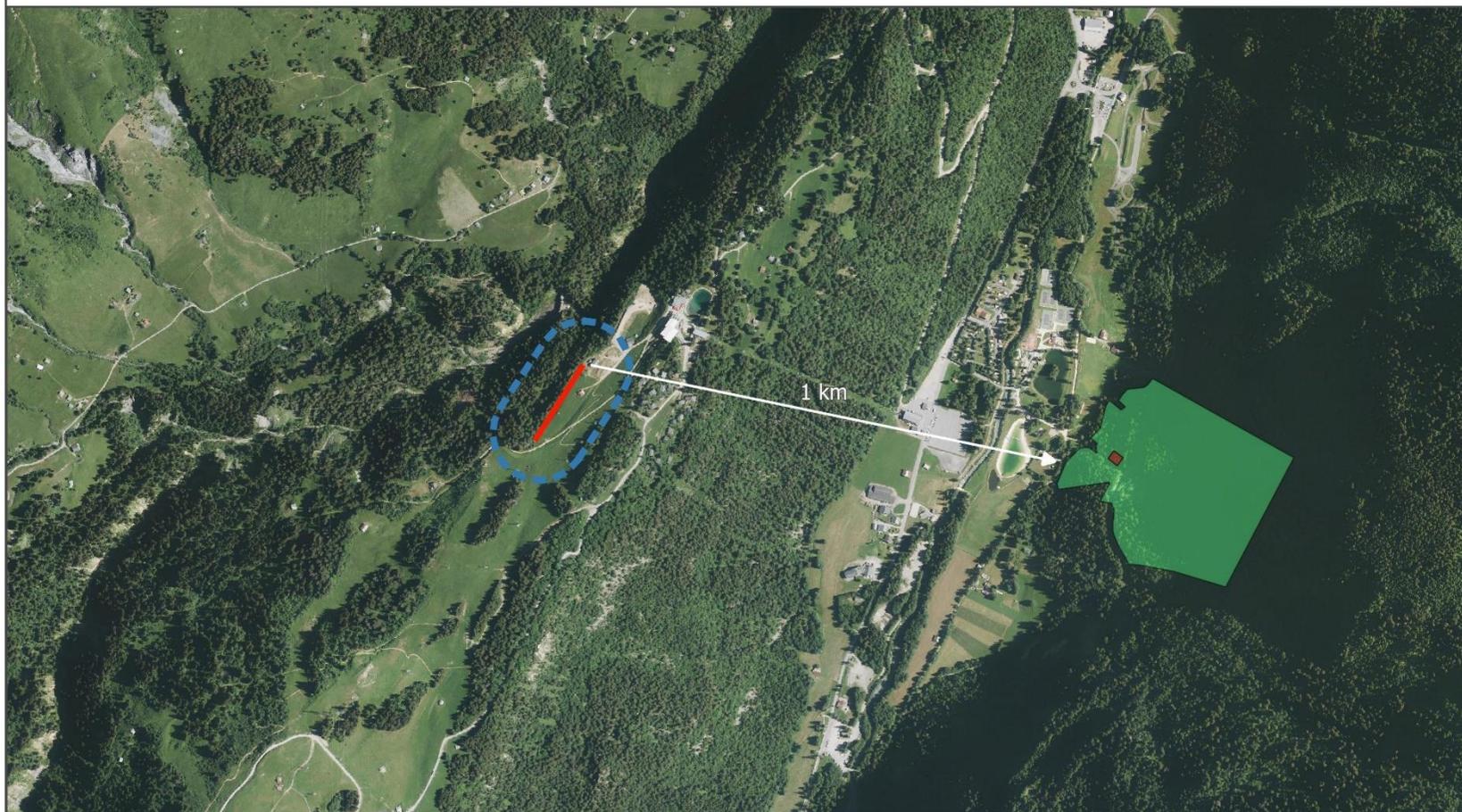
## 2.2. Captage d'eau potable

*Source : Données ARS 74*

La zone de projet n'est pas concernée directement par un périmètre de captage d'eau potable. Le périmètre de captage rapproché le plus proche se trouve à environ 1 km à l'est du tracé.

**Le tracé du téléski n'est pas concerné par des périmètres de captage d'eau potable.**

### Captages d'eau potable



LEGENDE

-  Aire d'étude rapprochée (100 m)
-  Périmètre de captage immédiat
-  Tracé du téléski
-  Périmètre de captage rapproché



epoda

Date : 04-05-2023  
Sources : IGN BDOrtho,  
Epode, ARS

## 2.3. Le milieu naturel

### 2.3.1. Milieux d'intérêt écologique et inventaires

#### **Les zones de protections réglementaires liées au Réseau Natura 2000**

Les Zones Natura 2000 sont des sites retenus par le préfet de département ou en proposition, dans le cadre des Directives européennes dites « Habitat » et « Oiseaux ».

La zone de projet n'est pas localisée dans un site Natura 2000.

Le site Natura 2000 le plus proche, à 950 m du projet, est la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) n°FR8201698 « Contamines Montjoie – Miage – Tré de la Tête ». D'une superficie de 5 537, ce site Natura 2000 possède les mêmes limites que la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.

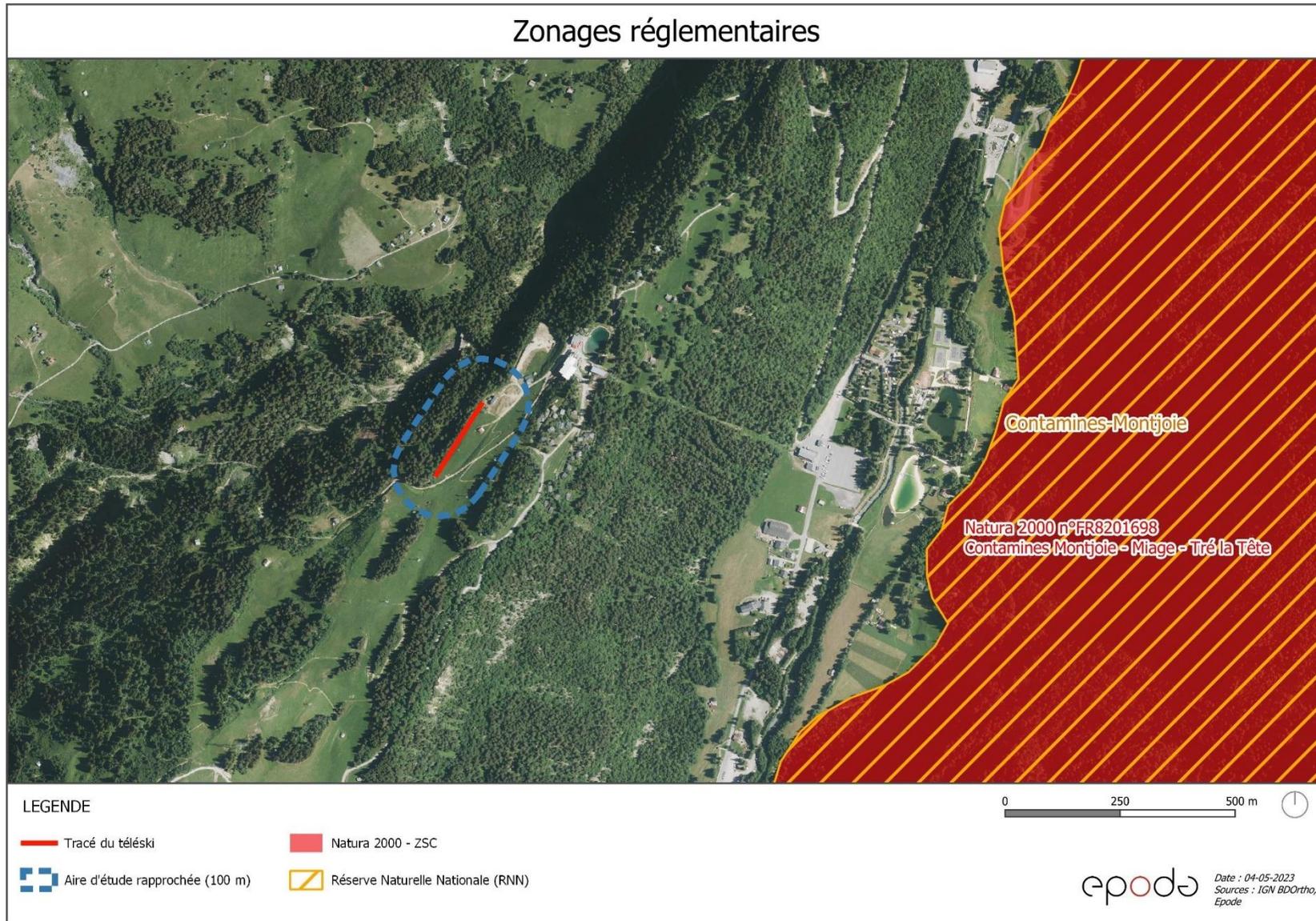
#### **Réserve Naturelle Nationale (RNN)**

Le projet n'est pas localisé dans une réserve naturelle.

La RNN la plus proche se situe à 950 m du projet. Il s'agit de la réserve des Contamines-Montjoie.

**Le site Natura 2000 et la Réserve Naturelle Nationale les plus proche se situent à 950 m du tracé du téléski. Les zones concernées par une Réserve Naturelle Régionale, un Parc Naturel Régional ou National, un Site acquis par le CEN, une ZICO ou un APPB ont été recherchées, mais aucune n'est présentes dans un rayon de 5 km autour de la zone de projet.**

## Zonages réglementaires



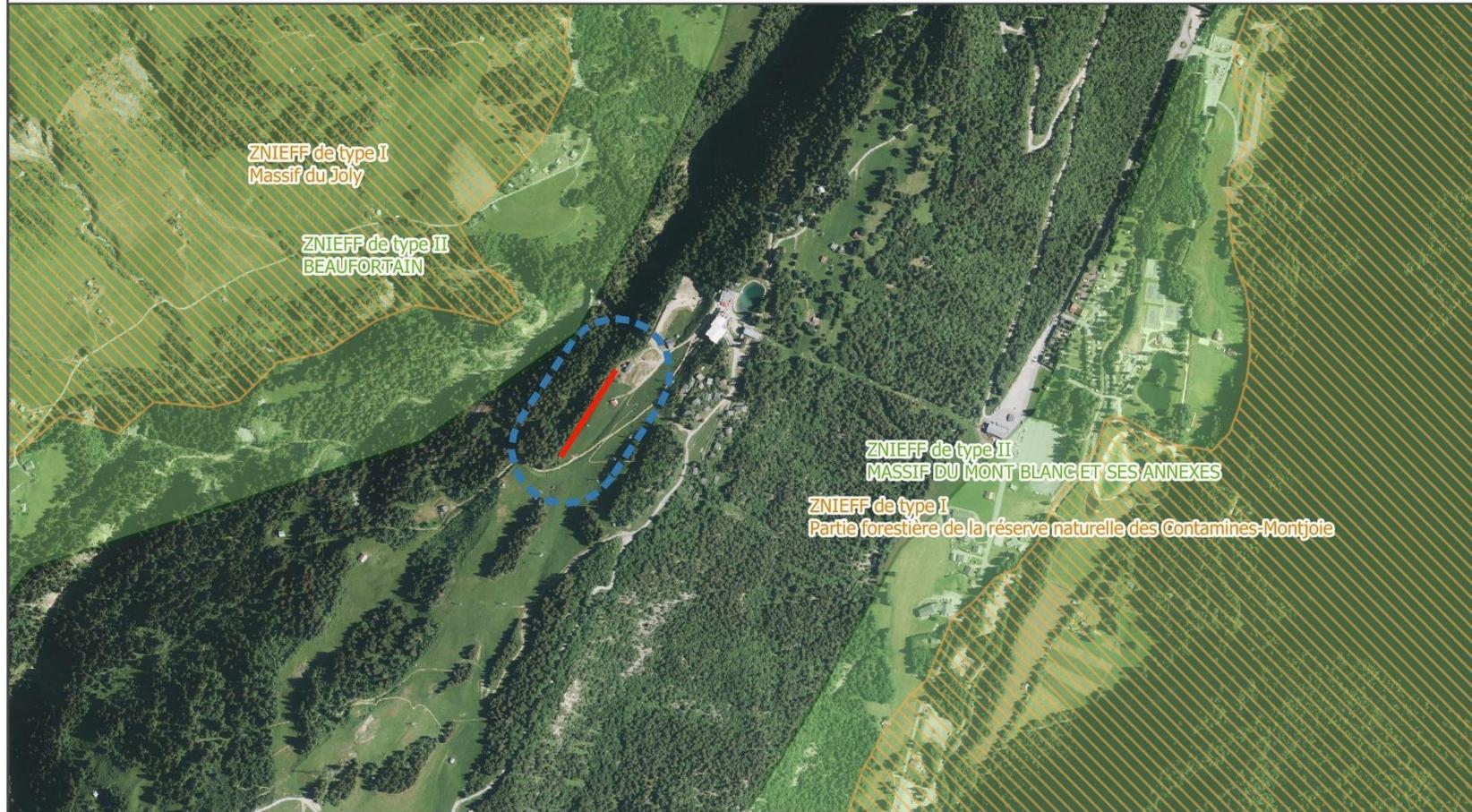
**Les zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique**

Aucune ZNIEFF n'est concernée par la zone du projet de remplacement.

Quatre ZNIEFF se situent à moins d'un kilomètre du projet. La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type II n°820006897 « Beaufortain », situé à 110 m du télési.

ZNIEFF	Distance par rapport à la zone d'étude (km)
ZNIEFF de type II n°820006897 « Beaufortain »	0,1
ZNIEFF de type I n° 820031357 « Massif du Joly »	0,2
ZNIEFF de type II n° 820031668 « Massif du Mont-Blanc et ses annexes »	0,6
ZNIEFF de type I n°820031621 « Partie forestière de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie »	0,8

## Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



### LEGENDE

— Tracé du téléski

□ Aire d'étude rapprochée (100 m)

▨ ZNIEFF de Type I

▨ ZNIEFF de Type II

0 250 500 m



epoda

Date : 04-05-2023  
Sources : IGN BDOrtho,  
Epode

### **Les zones humides**

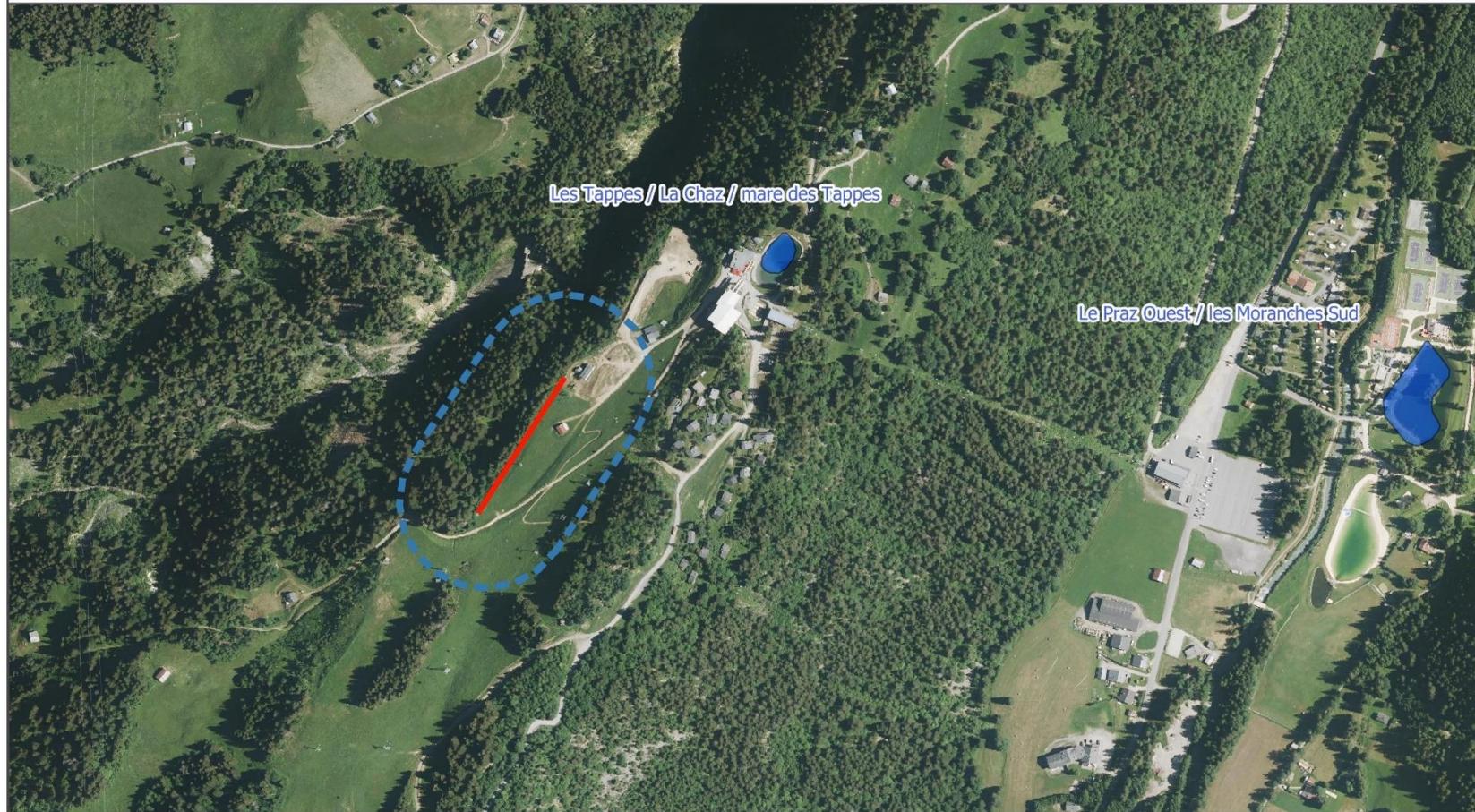
Des zones humides sont répertoriées par l'inventaire départemental du CEN 74 (ASTERS) à proximité de la zone de projet. Des zones humides potentielles sont également répertoriées dans le secteur.

La zone humide la plus proche se situe à 250 m du télési, elle se nomme « Les Tappes / La Chaz / mare des Tappes » n°74ASTERS2007.

Des prospections terrains dans le cadre du projet de création d'une tyrolienne ont été réalisés en 2022. Aucune nouvelle zone humide n'a été observée lors de ces prospections de terrain au niveau du télési des Foyères.

**Aucune zone humide n'est présente sur le tracé du télési ou dans l'aire d'étude rapprochée.**

### Zones humides identifiées par le CEN 74



LEGENDE

— Tracé du téléski

■ Zones humides CEN74 ASTERS

□ Aire d'étude rapprochée (100 m)

0 100 200 m



epoda

Date : 04-05-2023  
Sources : IGN BDOrtho,  
Epode

### 2.3.2. Expertise écologique

#### Méthodologie

Le projet de création d'une tyrolienne d'environ 3 km soumis à un cas par cas en 2022, a fait l'objet de plusieurs passages d'inventaires spécifiques (faune, flore, habitats) par plusieurs écologues avec un effort de prospection équivalent homme de **7.5 jours et 2 nuits** entre juillet et septembre.

Le tracé de cette tyrolienne se situe à 40 m de la gare de départ du téléski. Ainsi, l'aire d'étude rapprochée (100 m autour du tracée de la tyrolienne) chevauche d'environ 50% l'aire d'étude reprochée du téléski. Les prospections de terrains réalisées à ce niveau en 2022 vont donc pouvoir être réutilisées dans le cadre de ce cas par cas. Un passage complémentaire également été réalisé le 27 avril 2023.

## Habitats naturels

Les habitats naturels sur la zone de projet ont été répertoriés selon la typologie **Corine Biotopes et Eunis**.

Le tracé du télésiège se situe dans une piste de ski végétalisée considérée comme **zone rudérale** (87.2, E5.12). Le boisement qui le longe, dominé par des Epicéas (*Picea abies*) est une **Pessière** (42.2, G3.1).



**Zone rudérale (87.2) et Pessières (42.2) (Epoque le 27/04/23)**

**Aucun de ces habitats ne présentent des enjeux de conservation.**

## Flore

Les données datant de moins de 5 ans, provenant d'OpenObs et de Biodiv'Aura ne mentionnent pas la présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales dans la zone d'étude et aux abords.

L'inventaire réalisé par Epode dans la zone d'étude a montré la présence de Buxbaumie Verte (*Buxbaumia viridis*) à 80 m du tracé du télésiège. Il s'agit d'une espèce qui se développe sur des supports de bois mort en décomposition, dans des milieux boisés frais.

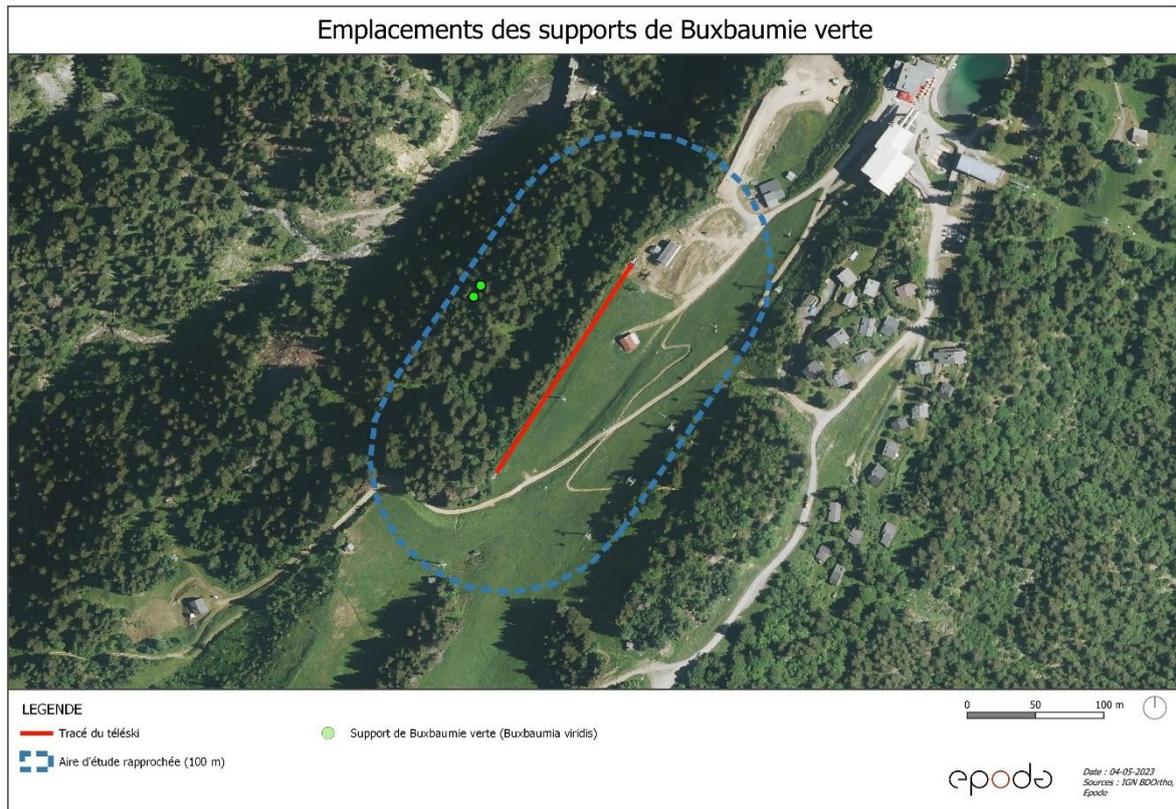
Les travaux de remplacement ne nécessitent pas de défrichage, ces stations ne seront donc pas impactées.



**Support favorable au développement de la Buxbaumie verte (Epode le 12/07/22)**



**Présence de sporophytes de Buxbaumie verte (Epode le 12/07/22)**



**La présence de Buxbaumie verte a été observée dans le boisement, à 80 m du tracé du téléski. Les travaux ne nécessitant pas de défrichage du boisement à proximité, elles ne seront pas impactées.**

## Faune

Les données datant de moins de 5 ans, provenant d'OpenObs et de Biodiv'Aura ne mentionnent pas la présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales dans la zone d'étude et aux abords.

Les inventaires réalisés par Epode en 2022 montrent la présence d'espèces patrimoniales et/ou protégées dans et/ou autour de l'aire d'étude rapprochée, à savoir 3 espèces de l'avifaune, 1 espèce d'amphibien, 1 espèce de mammifère et 1 espèce de l'entomofaune.

Concernant l'avifaune, les inventaires ont montré la présence, dans et/ou autour de la zone de projet, du **Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*)**, du **Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)**, du **Serin cini (*Serinus serinus*)**.

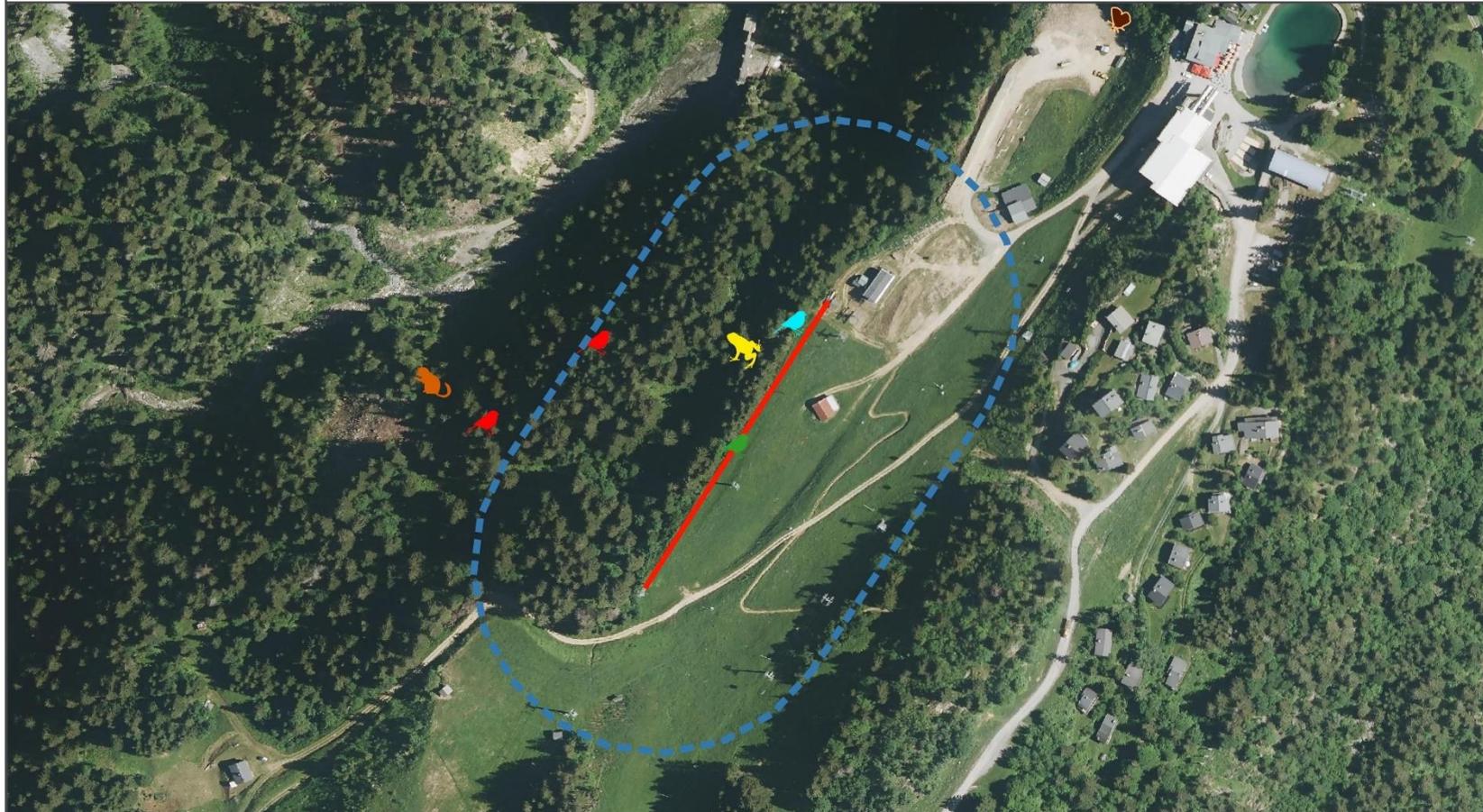
Concernant les amphibiens, un individu de **Grenouille rousse (*Rana temporaria*)** a été observé à la lisière du boisement. Bien qu'aucune zone humide n'ait été identifiée à proximité, un cours d'eau traverse le boisement à l'opposé de la zone d'étude.

Concernant la faune invertébrée, le **Morio (*Nymphalis antiopa*)** a été observé à plus de 200 m du tracé du télési.

Concernant les mammifères, l'**Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*)** a été observé dans le boisement, à 150 m du télési. Cette zone est un habitat favorable pour l'Écureuil roux. Cette espèce est protégée au titre de l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

**Des espèces à enjeux ont été observées dans l'aire d'étude rapprochée. Les travaux ne nécessitant pas de défrichage et ne conduisant pas à un changement d'usage du télési, les enjeux sont faibles. Un dérangement sera tout de même présent lors de la période des travaux.**

### Localisation de la faune patrimoniale



LEGENDE

— Tracé du téléski

▭ Aire d'étude rapprochée (100 m)

**Faune patrimoniale**

🐦 Bouvreuil pivoine

🐦 Chardonneret élégant

🐿 Écureuil roux

🐸 Grenouille rousse

🦋 Morio

🐦 Serin cini



epoda

Date : 04-05-2023  
Sources : IGN BDOrtho, Epode

## 2.4. Paysage

Le projet se situe dans un site inscrit pour le paysage. « Un site inscrit est un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé. » (*culture.gouv.fr*)

Il s'agit du Col du Bonhomme et ses abords (085SI01) sur la commune des Contamines-Montjoie. Ce site est inscrit par arrêté ministériel du 23/09/1942.

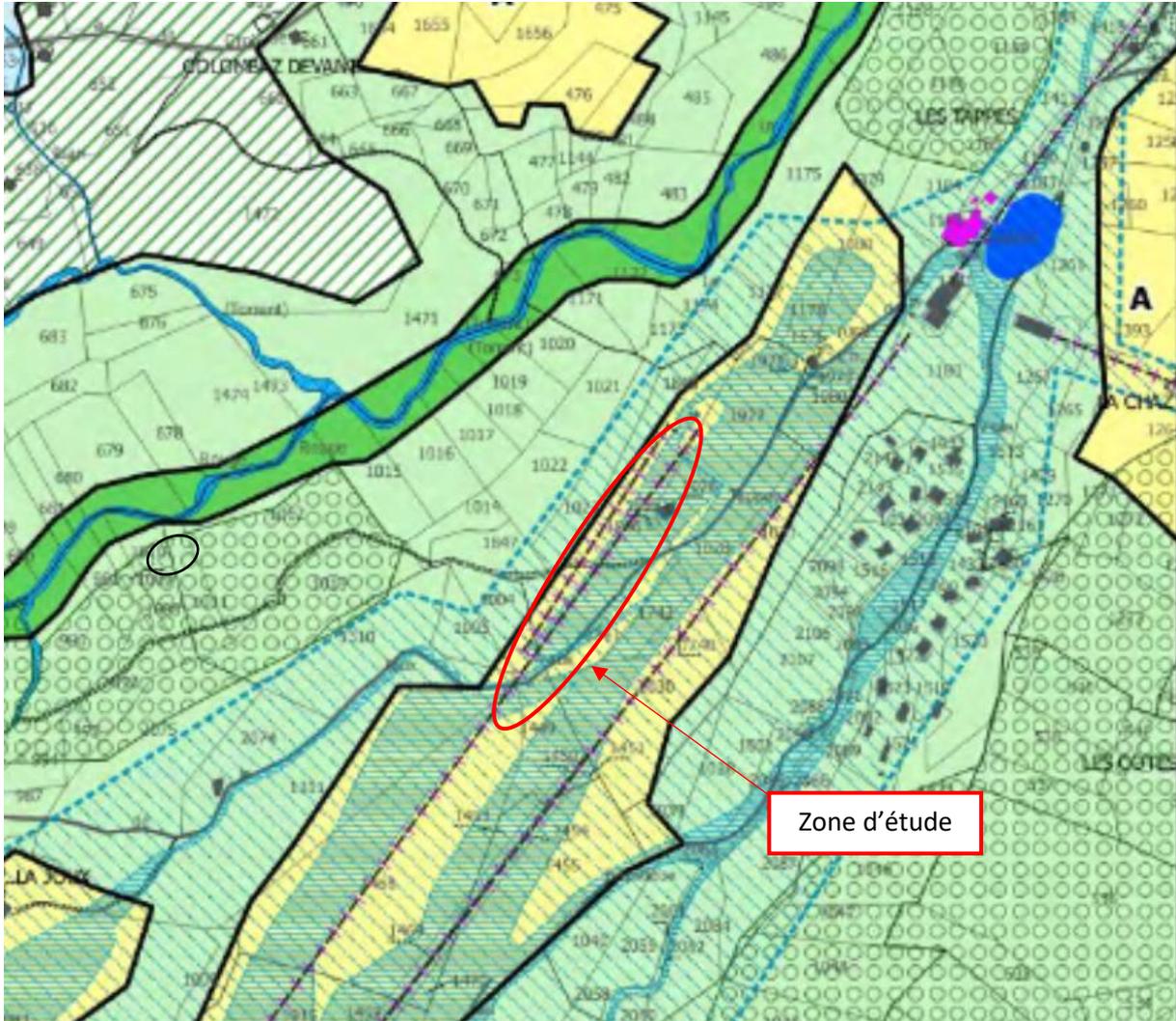
Le projet ne se situe pas au sein d'un site classé pour le paysage et aucun monument historique n'est présent à proximité.

**Le projet se situe dans le site inscrit pour le paysage « Col du Bonhomme et ses abords » (085SI01). Le projet étant un remplacement en lieu et place il n'y aura pas de modification du téléski sur le paysage.**

## 2.5. Document d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme des Contamines-Montjoie a été approuvé le 09/11/2017.

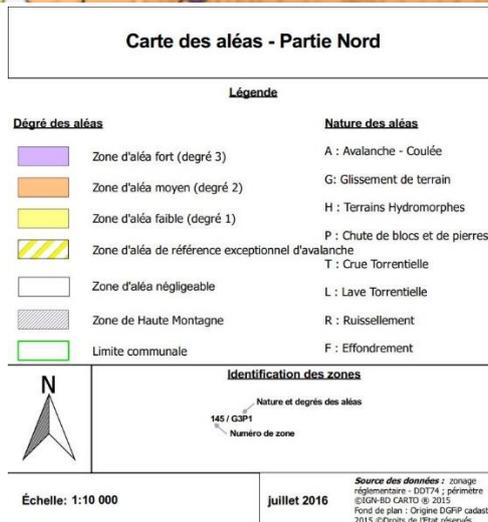
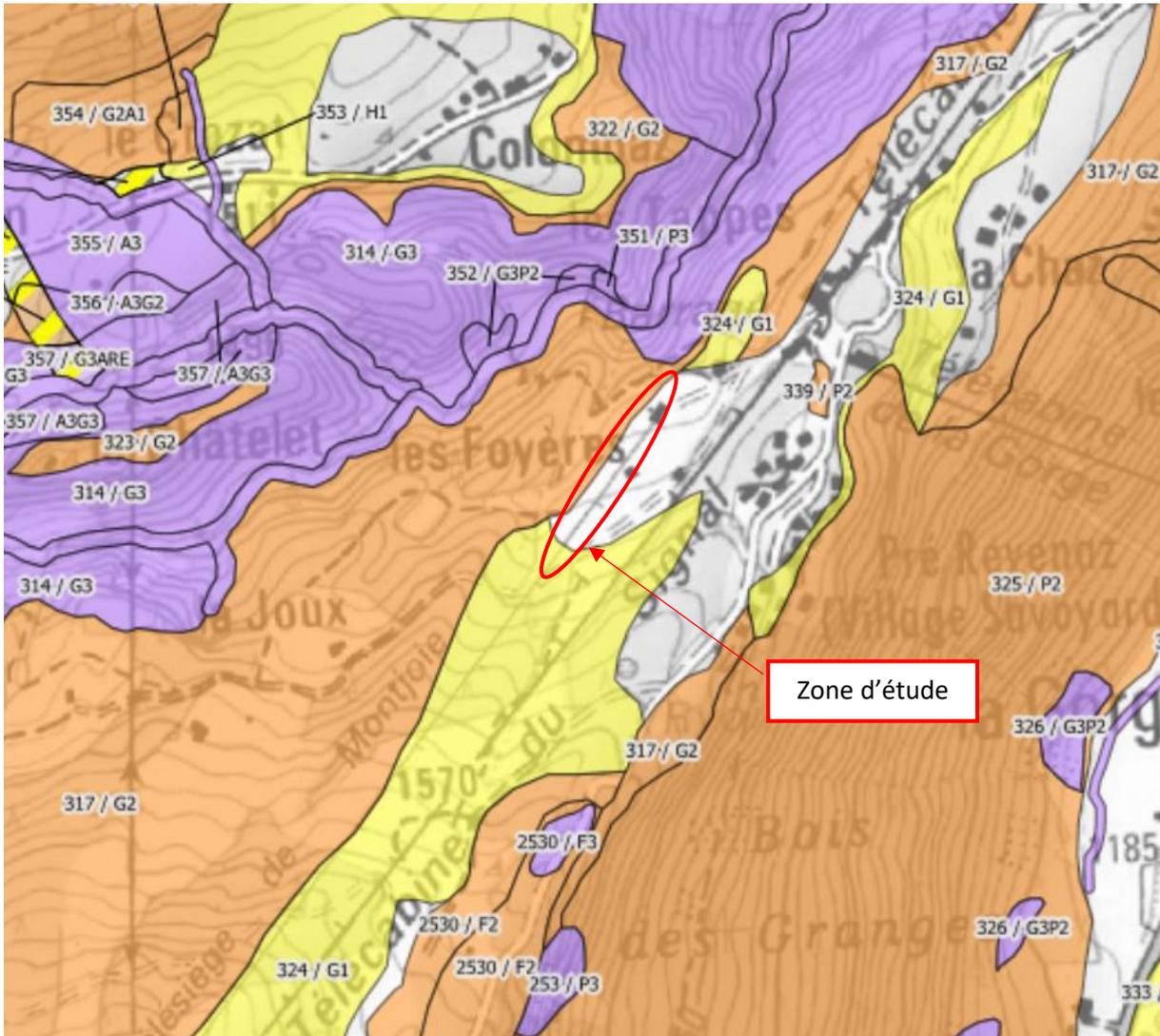
Le tracé se situe en « A » : zone agricole.



*Extrait du plan de zonage du PLU 4.3 à l'échelle 1/5 000ème des Contamines-Montjoie (Source : mairie-lescontamines.com)*

## 2.6. Les risques naturels

La dernière modification du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la commune des Contamines-Montjoie a été approuvée le 20 juillet 2016. La zone de projet se situe dans le périmètre réglementé par le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la commune des Contamines-Montjoie.



**Extrait du PPRN des Contamines-Montjoie (Source : [mairie-lescontamines.com](http://mairie-lescontamines.com))**

**Le tracé du télésiège se situe en partie sur une zone d'aléa faible (degré 1) et longe une zone d'aléa moyen (degré 2) concernant les glissements de terrains.**

## 3. SYNTHÈSE

### Enjeux

La zone de projet n'est pas située dans des zonages réglementaires, ni dans des zonages d'inventaires. Elle n'est pas non plus traversée par un cours d'eau et aucune zone humide n'est présente.

La Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*) est présente à 80 m du tracé, en zone boisée. Il s'agit d'une espèce protégée au niveau européen (Annexe I convention de Berne et Annexe II directive « Habitat Faune Flore ») et sur liste rouge européenne (vulnérable) et nationale (probablement menacée).

Trois espèces patrimoniales d'avifaune ont été observées dans l'aire d'étude rapprochée (100 m) ainsi qu'une espèce d'amphibien. Un écureuil roux a également été observé dans le boisement, à 150 m du télésiège. Les travaux peuvent les impacter via un dérangement sonore. L'usage n'étant pas modifié, les perturbations se limitent à la phase chantier.

### Mesures

Afin de prendre en compte ces différents enjeux et limiter les impacts de ce projet, **plusieurs mesures seront mises en place** :

- Pour réduire les nuisances sonores : le chantier se déroulera de jour, avec le respect des réglementations et normes acoustiques en vigueur pour les niveaux sonores des engins, l'utilisation de matériel de conception récente.
- Pour réduire les nuisances sur la qualité de l'air : éviter les opérations productrices de poussière par vents forts, respecter la réglementation en vigueur concernant les émissions de gaz d'échappement, d'optimiser les déplacements d'engins, de stocker dans des zones protégées et à l'abri du vent.
- Pour limiter le dérangement sur les espèces potentiellement présentes sur le site, le calendrier des travaux sera adapté hors période sensible, soit avec un démarrage en sortie d'hiver avec déneigement préalable, soit après le 15 août.

La gestion globale du chantier sera menée de manière à réduire les perturbations avec : les engins garés sur des parkings organisés, les déchets régulièrement éliminés, les pistes et routes déjà existantes utilisées afin de ne pas en créer de nouvelles. Une adaptation du pastoralisme durant les travaux sera nécessaire par un travail de concertation et d'information sur la localisation et les périodes de travaux.

### Conclusion

Ce projet est un remplacement en lieu et place d'un télésiège de 190 m de long. Au vu des faibles enjeux présents au niveau du télésiège, de l'absence de défrichement et des mesures permettant de limiter les impacts liés à la phase chantier, il n'apparaît pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.